



Information aux actionnaires

Paris, le 22 décembre 2022

Communication aux actionnaires du compartiment « R-co Thematic Gold Mining » de la SICAV « R-co »

Madame, Monsieur,

Vous êtes actionnaire du compartiment « **R-co Thematic Gold Mining** » de la SICAV « R-co » (ci-après le « Compartiment »), dont la gestion financière, administrative et comptable est déléguée à Rothschild & Co Asset Management Europe, société de gestion de portefeuille agréée sous le numéro GP-17000014, dont le siège social est 29, avenue de Messine - 75008 PARIS.

Quels changements vont intervenir sur votre Compartiment ?

Nous vous informons de la décision du Conseil d'Administration de la SICAV en date du 13 octobre 2022, de procéder à la mise en place d'un mécanisme de plafonnement des demandes de rachats (dit « *gate* ») pour le Compartiment.

Ainsi, conformément à la réglementation applicable, Rothschild & Co Asset Management Europe, Société de gestion de la SICAV, pourra décider, à titre provisoire, un plafonnement des rachats du Compartiment (la « Décision de Plafonnement »), si des circonstances exceptionnelles l'exigent et dans l'intérêt des actionnaires, afin d'éviter qu'un déséquilibre entre les demandes de rachat et l'actif net du Compartiment ne lui permette pas d'honorer ces demandes dans des conditions préservant l'intérêt des actionnaires et leur égalité de traitement.

La Décision de Plafonnement s'appliquera dans les conditions ci-après :

- Description de la méthode retenue

La Décision de Plafonnement pourra être prise si, à une date de centralisation des souscriptions donnée (la « Date de Centralisation Affectée »), la différence entre la part d'actif du Compartiment dont le rachat est demandé (ci-après le « Pourcentage des Rachats ») et la part d'actif du Compartiment dont la souscription est demandée (ci-après « le Pourcentage des Souscriptions ») est positive et représente plus de 5% du total de l'actif net constaté à l'issue de la dernière date de calcul de la valeur liquidative (« l'actif net »). La durée de plafonnement des rachats ne pourra dépasser 5 jours ouvrés maximum.

- Modalités d'informations des actionnaires

Les actionnaires ayant émis les demandes de rachat affectées par la Décision de Plafonnement en seront informés de manière particulière dans les plus brefs délais suivant la Date de Centralisation Affectée (le « Délai d'Information »). La Décision de Plafonnement fera également l'objet d'une publication sur le site internet de la société de gestion, ainsi que d'une mention dans le prochain rapport périodique.



▪ Traitement des ordres

En cas de Décision de Plafonnement, le Pourcentage des Rachats nets de souscriptions sera ramené à 5% de l'actif net.

Dès lors, les ordres de rachats seront réduits, pour tous les investisseurs désirant obtenir le rachat de leurs actions sur une Date de Centralisation Affectée, d'un même pourcentage (le « Coefficient de Réduction »). Le Coefficient de Réduction est égal au rapport entre 5% (augmenté du pourcentage des éventuelles souscriptions) et le Pourcentage des Rachats.

Ainsi, le nombre d'actions dont le rachat est honoré est égal, pour un actionnaire donné, au nombre initial d'actions dont le rachat a été demandé multiplié par le Coefficient de Réduction, ce nombre d'actions étant arrondi à la fraction d'actions supérieure.

Les demandes de rachat qui n'auront pas été honorées en vertu de la Décision de Plafonnement et en attente d'exécution seront reportées automatiquement sur la prochaine date d'établissement de valeur liquidative dans le respect des mêmes limites.

Les demandes de rachats reportées sur une prochaine date d'établissement de valeur liquidative n'auront pas rang de priorité par rapport aux demandes ultérieures.

Par exception, les opérations de souscription suivies de rachat, pour un même nombre d'actions, sur la base de la même valeur liquidative et pour un même actionnaire (dites opérations d'aller-retour) ne seront pas soumises à la *gate*.

Quand cette opération interviendra-t-elle ?

Cette modification prendra effet le **1^{er} janvier 2023**.

Quel est l'impact de cette opération sur le profil de rendement/risque de votre investissement ?

	Impact
Modification du profil rendement/risque	Non
Augmentation du profil rendement/risque	Non
Augmentation des frais	Non

Quel est l'impact de cette opération sur votre fiscalité ?

Cette opération est sans impact sur votre fiscalité. Toutefois, nous vous invitons à vérifier votre situation personnelle auprès de votre conseiller habituel et notamment en cas d'action de votre part dans le cadre de cette opération.

Éléments clés à ne pas oublier pour l'investisseur

Le Document d'Informations Clés (DIC) du Compartiment, le prospectus et les Statuts de la SICAV, à jour de la modification susvisée, seront disponibles sur demande et gratuitement auprès de Rothschild & Co Asset Management Europe – Service Clients – 29, avenue de Messine – 75008 Paris, par e-mail à l'adresse suivante : clientserviceteam@rothschildandco.com ou encore sur le site Internet (<https://am.eu.rothschildandco.com>).



Aussi, nous vous rappelons la nécessité et l'importance de bien prendre connaissance du DIC.

Nous vous invitons par ailleurs à prendre régulièrement contact avec votre conseiller ou responsable de compte pour toute information complémentaire concernant vos placements.

Pour plus d'informations

Service Clients	Rothschild & Co Asset Management Europe
clientserviceteam@rothschildandco.com	29, avenue de Messine
https://am.eu.rothschildandco.com	75008 Paris

À propos de Rothschild & Co Asset Management Europe

Division spécialisée en gestion d'actifs du groupe Rothschild & Co, nous offrons des services personnalisés de gestion à une large clientèle d'investisseurs institutionnels, d'intermédiaires financiers et de distributeurs. Nous articulons notre développement autour d'une gamme de fonds ouverts, commercialisés sous quatre marques fortes : Conviction, Valor, Thematic et 4Change, et bénéficiant de nos expertises de long terme en gestion active et de conviction ainsi qu'en gestion déléguée. Basés à Paris et implantés dans 10 pays en Europe, nous gérons plus de 23 milliards d'euros et regroupons près de 160 collaborateurs. Plus d'information sur : <https://am.eu.rothschildandco.com>